

Arrondissement de DUNKERQUE

Canton de WORMHOUT

COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 15/2026

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION LORS DE LA MANIFESTATION
« Fête des Voisins » - rue des Orgues – vendredi 29 mai 2026**

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 ;

VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors du déroulement de la manifestation « Fête des Voisins » - Le vendredi 29 mai 2026 de 17h00 à minuit.

ARRETE

ARTICLE 1 : La circulation de tout véhicule sera interdite le vendredi 30 mai 2025 de 16h à minuit rue des orgues.

ARTICLE 2 : Les panneaux de signalisation nécessaires à l'interdiction et les barrières de sécurité seront posés par nos soins.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification (voie de recours dématérialisées : le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr)

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de Wormhout - e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr.
- Monsieur Edouard MAILLET – gérant du Café des Orgues.

Fait à HERZEELE, le 16 janvier 2026

Le Maire,
Stéphane FRANCKE.

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 16 janvier 2026

Le Maire,
Stéphane FRANCKE

